

Communiqué de presse régional – 29 octobre 2024

## **Le site INRAE de Lyon-Villeurbanne officiellement labellisé Employeur Pro-Vélo niveau Or !**

**Porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette et soutenu par l'ADEME, le label « Employeur Pro-Vélo » valorise les sites employeurs qui mettent en œuvre des actions pro-vélo ambitieuses. Le site INRAE de Lyon-Villeurbanne a obtenu sa labellisation niveau OR pour 3 ans, grâce notamment à sa promotion de l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail et aux services et équipements fournis à ses agents.**

Développer la pratique du vélo auprès de tous les collaborateurs, clients et fournisseurs a toujours été une priorité pour INRAE. Depuis 2022, de nombreuses actions ont été menées pour favoriser l'usage du vélo par les salariés et réduire leur impact sur l'environnement, parmi lesquelles :

- l'installation d'une cinquantaine de places sécurisées pour les vélos ;
- la création de 2 espaces réparation vélo ;
- l'organisation annuelle de « challenges mobilité » associés à des actions de sécurité à vélo, avec un taux de participation de 78% en 2024 ;
- la mise en place du Forfait Mobilités Durables pour un montant de 300€ maximum par an.

Afin de valoriser cet engagement, nous nous sommes lancés en 2024 dans l'aventure « Objectif Employeur Pro-Vélo », un programme « Certificats d'Economies d'Energie » (CEE) qui vise à accompagner les employeurs dans le développement d'une culture vélo sur leurs sites. Grâce à un parcours d'accompagnement sur-mesure et une prime pour mettre en place des équipements et des services proposés dans le catalogue du programme, nous avons pu offrir plusieurs services et dispenser des formations, notamment :

- des ateliers pour réparer les vélos, proposés chaque année ;
- 2 vélos à assistance électrique (VAE) disponibles pour les trajets professionnels ;
- des formations sécurité à vélo et une sensibilisation à l'utilisation des VAE.

### **Un processus gagnant pour tous, au-delà de la certification Employeur Pro-Vélo**

À l'issue de ce parcours d'accompagnement et d'un audit portant sur 5 thématiques (pilotage et stratégie, communication et mobilisation, services, sécurité et équipements), nous avons obtenu la labellisation niveau OR ! Ce résultat est une véritable reconnaissance du travail réalisé par les équipes du site INRAE de Lyon-Villeurbanne pour agir de manière positive sur le bien-être physique et mental des collaborateurs et sur l'environnement. En effet, en plus de réduire les émissions de CO2, le vélo apporte de nombreux bénéfices à tous : amélioration de la qualité de vie

au travail, hausse de la productivité (+6 à 9 %), baisse d'absentéisme (-15 %) ..., comme en témoigne Leslie Gauthier, référente vélo du site INRAE de Lyon-Villeurbanne.

« Quand on en a la possibilité, les avantages du vélo sont nombreux :

- Economie : Pour un trajet de 10 km/jour, le coût des dépenses est de 100 €/an à vélo contre 1 000 €/an en voiture ;
- Santé : 30 minutes de vélo par jour reviennent à réduire de 30% le risque de maladie ;
- Ecologie : Se déplacer à vélo permettrait d'économiser 650 kg de CO2 par personne/an pour les trajets courts ;
- Gain de temps : Sur un trajet de 3 kilomètres, on met moins de temps à vélo qu'en voiture, stationnement compris ;
- Gain de place : Une place de stationnement de voiture = 10 places de vélo ».

Le site INRAE de Lyon-Villeurbanne est fier de développer la pratique du vélo domicile-travail, avec au total 45% de cyclistes sur son site, soit en monomodal, soit en multimodal (train + vélo par exemple).

### En savoir +

Fédération française des Usagers de la Bicyclette : <https://www.fub.fr/fub/label-employeur-pro-velo>

### Contact presse :

Service communication - [presse.lyon-grenoble@inrae.fr](mailto:presse.lyon-grenoble@inrae.fr)

Centre INRAE Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes

---

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

## la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



[www.inrae/presse](http://www.inrae/presse)